



Dossier de candidature

Exposant Village de Madagascar



41^{ème} édition

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour la location d'un stand au Village de Madagascar à la Rencontre Nationale Sportive 2016 les 26, 27, 28 mars 2016 à Lyon

Le Village de Madagascar:

Carrefour de toutes les rencontres à la RNS et écrin de la vitrine de Madagascar, le Village de Madagascar placé sous la devise « Se rencontrer, partager et se retrouver », accueillera des stands de restauration et d'exposition animé par un Podium, pour le plus grand bonheur de milliers de visiteurs pendant les trois jours de la RNS 216.

Descriptif du Stand :

Les stands d'exposition du Village de Madagascar s'installeront sur le Parking du Palais des Sports de Gerland de Lyon, sur une surface 1300m².

Le CEN alloue pour les exposants un module de base comprenant :

- Un stand couvert de 3m x 3m, fermé sur 3 cotés
- Une table et 2 chaises



- Nappe de table
- Raccordement électrique et une lampe d'éclairage.
- 1 place de parking avec un badge d'accès par exposant.
- Insertion du nom et/ou raison sociale sur les supports publics de la RNS
- L'insertion d'un publi-communiqué présentant brièvement votre activité sur les supports diffusions publicitaires de la RNS selon un format défini.

Tarif forfaitaire de location d'un stand est de 350€.

- Deuxième stand : 270€

Les modules complémentaires sont :

- 2 Grilles d'exposition : 20€
- 1 Table : 50€
- 1 Chaise : 20€

L'attribution de modules complémentaires dépend de la disponibilité des matériels.

La participation au Village de Madagascar par le C.E.N. est soumise aux conditions suivantes :

- Adhérer à l'esprit R.N.S,
- Offrir des produits ou des services qui promeuvent Madagascar
- Participer à la diversité des produits ou des services présentés au Village de Madagascar,
- Offrir des produits ou des services qui promeuvent Madagascar, et spécialement cette année à tous ceux qui mettent en relief la région de la Haute Matsiatra et sa capitale régionale Fianarantsoa.

Le dossier de candidature

- L'ordre d'arrivée des demandes : l'examen de toute demande, effectué à réception du formulaire, est soumis aux critères d'admission énumérés ci-dessus. La clôture des inscriptions intervenant le **13 février 2016**.

Le Comité d'attribution est souverain des décisions prises, lesquelles ne peuvent pas faire l'objet de réclamations. Le Comité d'attribution effectue seul les choix des emplacements, avec l'accord du Comité National d'Organisation, en fonction des contraintes matérielles et stratégiques.

Réception des réponses

Les réponses devront être parvenues au plus tard le **26 Février 2016**. Toutefois s'il reste encore des Stands disponibles à cette date, nous laisserons cette offre ouverte jusqu'à épuisement du dernier Stand. Elles devront être envoyées en 2 étapes suivant les modalités décrites ci-après :

- par mail, en joignant le formulaire (page 6-7) dûment rempli à l'adresse

pilotage@rns-cen.com



copie à landyhari91@orange.fr

- par courrier, en joignant l'ensemble du dossier (formulaire + chèque), à l'adresse postale suivante :

CEN c/o M. Olivier RAMANANA-RAHARY ,30 avenue de Longchamp 92210 Saint-Cloud.

La participation à l'Exposition au Village de Madagascar ne sera définitive qu'après règlement des droits de participation et acceptation définitive par le CEN.

Paielement

Le chèque correspond au montant total de la réservation libellé à l'ordre du « Comité Exécutif National » sera à envoyer en même temps que le formulaire d'inscription, au plus tard le **13 Février 2016** à l'adresse :

CEN c/o M. Olivier RAMANANA-RAHARY ,30 avenue de Longchamp 92210 Saint-Cloud.

Les chèques seront restitués aux candidats non retenus.

Convention

Pour toute candidature retenue, une convention sera envoyée à l'exposant par mail. Le dossier dûment rempli devra être retourné **avant le 12 mars 2016** par voie postale à l'adresse postale indiquée ci-dessus et d'une copie mail à pilotage@rns-cen.com , copie à landyhari91@orange.fr

Électricité.

Des connexions électriques sont prévues, il appartient à chaque exposant de prévoir les installations des appareils électriques qui lui seront utiles (multiprise – rallonge environ 10m puissance 3500W) les câbles souples doivent être du type HO7 RNF.

IL est formellement interdit d'utiliser des appareils de cuisson ou toute autres ressources inflammables dans les stands d'exposition.

Un descriptif détaillé des appareils électriques utilisés devra être communiqué à l'organisateur lors de l'envoi de son formulaire.

Sécurité.

Afin de garantir la sécurité, les équipements et produits apportés par les exposants doivent répondre aux normes de sécurité en vigueur dans les foires et salons et être de qualité anti- feu.

Il appartient à l'exposant de s'assurer de la conformité des équipements installés sur son pavillon (banderoles, totems, enseignes, maquettes...) et de veiller à ce que leur installation assure la sécurité des visiteurs.



Il appartient à l'exposant de veiller à la sécurité de ses biens. La circulation dans les allées devant être assurée à tout moment, il appartient à l'exposant de placer les animations susceptibles de créer un attroupement bien à l'intérieur du pavillon.

Décoration

Les stands seront livrés nus et les tables sont livrées nappées.

L'exposant assurera la décoration de son stand pour lui donner un caractère l'identifiant à Madagascar. Le Village de Madagascar sera décoré aux couleurs de l'île par le C.N.O.

Nuisances sonores

L'exposant devra faire une demande préalable auprès de l'organisateur, dans le cas où il souhaite diffuser de la musique sur son stand.

Le CEN se réserve le droit de lui accorder une réponse positive ou non.

Accueil des exposants

L'accueil des exposants se fera à partir de 7 heures.

Les exposants pourront exposer et vendre leurs produits ou services :

- le samedi 26 mars 2016 de 9h00 à 23h00
- le dimanche 27 mars 2016 de 9h00 à 22h00
- le lundi 28 mars 2016 de 9h00 à 12h30.

Un plan d'aménagement des stands, indiquant le numéro de l'emplacement de chaque exposant leur sera envoyé, à réception de leur dossier complet, au plus tard à J-10 de la RNS. **IMPORTANT** : Le stand définitif vous sera indiqué par le comité d'organisation.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION RNS 2016 Lyon

Entreprise / Association			
Code APE ou Siret			
Adresse postale			
Responsable			
Nom, prénom			
Titre/fonction			
E-mail			
Téléphone			
Activité et description de l'entreprise/Association			
Produits ou services exposés			
CONNEXION ELECTRIQUE	Qté		Puissance unitaire (W)
TV			
PC			
Lampe			
Autres			
MODULE COMPLEMENTAIRE	Qté	P.U	TOTAL
Grille d'exposition (2)		20€	
Table		50€	
Chaise		20€	
Stand 3 x 3 complémentaire		270€	



Nous avons lu et approuvé les conditions de participation Village de Madagascar organisé dans le cadre de la RNS 2016 à Lyon. Nous nous engageons à respecter les consignes des organisateurs.

Ci-joint un chèque d'un montant de : _____

Correspondant au module de Base et au module complémentaire.

Nom, Prénom :

Titre ou fonction :

Date :

Cachet de l'association/l'entreprise :

Signature :